

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL Vendredi 24 Juin 2022 à CHATILLON SUR CHALARONNE

Formulaire à remplir et à renvoyer au District au plus tard le 22 Juin 2022

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur : _____

Président(e) du club : _____

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

En cas d'absence, le (la) Président(e) peut donner pouvoir, en choisissant l'une des deux options suivantes :

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame / Monsieur : _____

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District

Ou

Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club

En mon absence, je donne pouvoir à

Madame / Monsieur : _____

Licencié(e) du club et représentant ce club _____

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District

Fait à _____, le _____

NOM et SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT

Tél. 04 74 22 87 87
district@ain.fff.fr - <http://ain.fff.fr>
N° de Siret : 31833453900034



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL Vendredi 24 Juin 2022 à CHATILLON SUR CHALARONNE

AMENDES POUR ABSENCE

Départ avant la fin de l'assemblée générale : 32 €uros

Clubs participant aux championnats suivants :

D1, D2, D3, U18, U15 :

- Absence : 100 €uros
- Représenté par un pouvoir donné à un autre club : 66 €uros

Clubs participant aux championnats suivants :

D4, D5, Vétérans, équipe féminine :

- Absence : 66 €uros
- Représenté par un pouvoir donné à un autre club : 33 €uros